

# **Pas de décentralisation de la coopération sans transfert financier de l'Etat aux régions**

Après Lorient en septembre 1983, et Paris en mars dernier, les « Initiatives pour la coopération internationale décentralisée » (I.C.I.D.) qui avait réuni sa première assemblée générale au moment de la foire-exposition de Lorient, a tenu le 18 mai, une nouvelle séance à Marseille.

Il s'agissait cette fois d'étudier les procédures et montages financiers destinés à soutenir les initiatives décentralisées, comme celles qui se développent actuellement en Bretagne autour de « Bretagne Coopération internationale », ou en Provence, avec « Echanges Méditerranée ». Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité d'un transfert financier de l'Etat aux régions, puis des régions aux organismes concernés, pour permettre à la décentralisation de s'exercer réellement dans le domaine de la coopération.

Un groupe de travail s'est également penché sur les relations qui devraient normalement s'établir

entre les collectivités locales, les entreprises et les associations qui oeuvrent pour mettre en pratique des échanges plus équilibrés avec les pays du tiers monde.

La réunion de Marseille comprenait environ 150 personnes venues de différentes régions, les représentants du Conseil régional P.A.C.A., les ministères des Relations Extérieures, de la Coopération, de l'Intérieur et de la Décentralisation.

A la fin de la journée, les participants ont renouvelé leur confiance au bureau de I.C.I.D., présidé par Daniel Carrière, de « Echanges Méditerranée », et dont Gilles Munier, de B.C.I., est le trésorier, et accepté l'adhésion d'une centaine de nouveaux membres.

La prochaine assemblée des coopérations décentralisées se tiendra à Toulouse, en octobre prochain, à l'invitation du Conseil régional Midi-Pyrénées. (B.C.I. a pour président Jean-Yves Le Drian, et son siège est à Lorient).